

LaVieImmo.com (16/04/10)

Paris : Un recours contre le nouveau jardin des Halles

L'association Accomplir, qui conteste la légalité du permis de démolir de la Ville de Paris portant sur le Jardin des Halles, situé dans le 1er arrondissement de la capitale, dépose aujourd'hui un recours pour excès de pouvoir afin d'obtenir l'annulation de ce permis, ainsi qu'un référé pour obtenir la suspension de l'exécution des travaux.

L'Association fait notamment remarquer que le Maire de Paris n'a pas sollicité l'autorisation du Conseil de Paris pour demander et délivrer le permis de démolir.

<http://www.lavieimmo.com/construction/un-recours-contre-le-nouveau-jardin-des-halles-6635.html>